

Compte-rendu du 1er conseil d'école 2022-2023

Le mardi 8 novembre de 18h à 20h

Présents:

M. Lelong, directeur

M. di Palma, représentant de la mairie

Mme Barbier, Mme Blavier, Mme Bayle Friha, Mme Couegnas, Mme Douang, M. Gilles (à partir de 18h30), Mme Guillemet-Guembour, Mme Juvigny, Mme Nachon, représentants des parents d'élève

Mme Amossé, M. Auer, Mme Bessereau, M. Briant, Mme Cormier, Mme Dossmann, Mme Lamartinière, Mme Le Gouge, Mme Magne, Mme Malpièce, Mme Riant, Mme Rohr, Mme Szafir, enseignants

Enseignants absents excusés : Mmes Kerguelen (50%), Mme Moreau (75%), Mme Chuzel (A.T.) et Mme Estime.

Secrétaires de séance : Mme LE GOUGE (enseignante), M. GILLES (FCPE)

En raison du retard de M. di Palma, les points école ont exceptionnellement été adressés en premier.

Elections des représentants de parents d'élèves :

567 inscrits, 250 votants soit un taux de participation de 44,09 %
1 seule liste présentée par la FCPE.

Point école

Réglement intérieur

Pas de changement à apporter par rapport à 2021/2022

Voté à l'unanimité des présents.

Prévision des effectifs 2020

- Maternelle: 55 petite section, 49 moyenne section, 55 grande section pour 6 classes soit 159 élèves et une moyenne de 26,5 enfants par classe.
- Élémentaire: 57 CP, 45 CE1, 62 CE2, 50 CM1 et 51 CM2 pour 10 classes soit 265 élèves et une moyenne de 25,5 enfants par classe.

Il n'y a aucune possibilité d'ouverture de classe supplémentaire faute de locaux (la salle informatique a déjà été reconvertie il y a deux ans en salle de classe)

Il va être compliqué d'appliquer la règle suivante demandée par la Direction des services départementaux de l'éducation (DSDEN): les classes de GS, CP et CE1 doivent être inférieures à 25.

La carte scolaire au niveau de la ville sera modifiée à la rentrée 2024 suite à l'ouverture de la nouvelle école Jean Zay.

Certains dossiers concernant les enfants nés en 2019 n'ont pas été déposés - ça concernerait 15 enfants pour les petite section. Il est donc possible que nous ayons des enfants supplémentaires; le dossier est à suivre avec l'Education Nationale et la mairie.

Exercices de sécurité

- Incendie: deux exercices ont déjà été faits. Une formation dédiée est à prévoir pour les enseignants.
- Intrusion/attentats : sera fait avant Noël.
- Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS): la date reste à définir; cet exercice n'a pas été réalisé ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire qui interdisait les rassemblements.

Coopérative

- 13994 € à la clôture de l'exercice budgétaire précédent
- Excédent de 6096,94 €.
- Un premier appel a eu lieu en septembre; 80 % des sommes récoltées sont pour les classes et 20 % pour l'école (c'est la raison pour laquelle il est préférable de répartir ce que l'on souhaite donner entre tous ses enfants plutôt que de donner à l'aîné pour toute la fratrie)..

La collecte moyenne pour les classes (en enlevant la part des 20 % école) a été de 16,70 € par enfant en maternelle et 17 € en élémentaire.

Les dons en maternelle ont été cette année moins élevés que d'habitude.

La coopérative financera notamment:

- 1 spectacle en maternelle
- 1 spectacle en élémentaire
- Une séance de "Ecole et cinéma"
- Une partie du projet cirque

Résultats des évaluations

Entrée en CP

En CP, 2 évaluations en septembre et janvier. Tous les parents ont été reçus individuellement par les enseignants avant les vacances de la Toussaint. Dans l'ensemble les résultats sont satisfaisants avec une amélioration en maths.

CE1

En CE1, 1 évaluation en septembre. Un retour personnalisé se fera à partir du 14/11/2022 ainsi que la remise des livrets. On constate une légère baisse du niveau sur les exercices en temps limité ainsi qu'au niveau de la fluence en lecture. Les causes évoquées sont la limite de temps, la concentration et la compréhension.

Des rencontres avec les parents des enfants les plus en difficulté sont planifiées.

CE2

En CE2, les pourcentages de réussite sont de 77% en maths et 59% en français. Baisse par rapport à l'an passé, des problèmes relevés en écriture et production d'écrits.

Les résultats en français sont en baisse par rapport à l'an passé.

CM1

En CM1, les pourcentages de réussite sont de 79% en maths et 56% en français. Les difficultés relevées sont au niveau de la recherche d'informations dans un texte et la conjugaison.

CM2

En CM2, les pourcentages de réussite sont de 71% en maths et 68% en français. Nette baisse par rapport à l'an dernier mais qui était une super promotion... Des problèmes en conjugaison mais bon niveau dans l'ensemble.

6ème

Un retour sur les évaluations 6^{ème} a pu être fait suite à la réunion de liaison CM2/6^{ème} au collège La Fontaine (27 élèves). Les résultats sont les suivants mais ne reflètent pas forcément la promotion complète car 15 élèves sont partis à Ste Marie. En français : 63% satisfaisant, 22% fragile et 15% à besoin. En maths : 79% satisfaisants, 15% fragile et 6% à besoin. Pour les élèves à besoin, les parents seront reçus et l'élève inscrit au dispositif « devoirs faits ».

Résultats des tests d'entrée en 6ème pour les 27 enfants issus de l'école Pasquier qui sont entrés au collège La Fontaine (sur 50: 12 autres sont allés au collège privé Ste Marie et 11 autres dans d'autres collèges)

- Français 62,8 % satisfaisant 21,8 % fragiles 15,4 % à besoin
- Maths 79,3 % satisfaisant 14,8 % fragiles 5,9 % à besoin

Ces résultats sont moins bons que l'année précédente au niveau de la compréhension orale et de l'orthographe.

Des rencontres avec les parents des élèves en difficulté sont prévues; il existe également au collège un dispositif "Devoirs faits" qui peut aider ces enfants.

Projets

Voir la feuille jointe en annexe; nous inscrivons ici quelques compléments d'information sur certains projets mais le listing complet est sur le document en annexe.

Projet autour du cirque

Elementaire

Le matériel de cirque pour l'élémentaire sera pris en charge par la coopérative.

Maternelle

40 h d'intervention sont prévues du 6 au 10 mars et du 3 au 7 avril, avec si possible spectacle réalisé par les élèves à la fin.

Le plan de financement est:

- Coopérative école (150 € / classe)
- Coopérative classe (150 € / classe)
- Sollicitation auprès de mairie dans le cadre d'une bourse au projet (1500 € espérés)
- Un marché de Noël sera organisé en décembre; de l'ordre de 550 € espérés

Les dépenses identifiées (pour un montant de 7404 €) sont:

- 4000 € pour les 40 heures d'interventions de l'intervenante
- Des frais plus mineurs; le matériel acheté pour l'élémentaire pourra être utilisé
- Une sortie au cirque (prise en charge partielle par la coopérative de l'école); qui pourrait également concerner quelques élèves élémentaires.

Ecole et cinéma

Le dispositif Ecole et cinéma concerne cette année toutes les classes d'élémentaires et deux classes de grande section (pour rappel les enseignants peuvent demander à participer chaque année à ce dispositif mais il y a un arbitrage au niveau de la ville entre les demandes de toutes les écoles selon le nombre de places disponibles).

Buggy brousse

Cette activité a été faite récemment; un circuit était installé dans la salle polyvalente élémentaire.

Le retour des enfants est très positif.

Sorties

Sorties prévues ou effectuées: le choix a été fait très rapidement pour utiliser au mieux les quelques créneaux de car proposés par la ville (il y a actuellement un manque de car et de chauffeurs qui limite grandement les possibilités de sortie nécessitant un car).

Interaction CM2 / petite section

Coucher des petits

Les élèves de CM2 peuvent se porter volontaires pour assister le coucher des enfants de petite section pour la sieste. Les enfants s'inscrivent et le font par groupe de 2.

Lecture

Tous les enfants de CM2 sont sollicités pour lire des histoires en fin de journée dans les classes de petite section; là aussi c'est par groupe de 2.

Spectacles de Noël:

Comme chaque année la mairie offre des spectacles de Noël aux enfants:

- "Vivre heureux dans un pull qui gratte" pour les élémentaires: c'est un concert avec texte en lien avec ce qu'il vivent au quotidien, dans un style jazz. Ca aura lieu entre le 3 et 12 janvier à l'espace Vasarely
- Maternelle: film en avant première "Ernest et Célestine" au Select, avec concert dans la salle. Ca aura lieu entre le 1er et le 8 décembre.

Participation des parents à la vie de l'école

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande des représentants des parents d'élève: nous avons constaté suite aux années de crise sanitaire un retrait des parents de la vie de l'école, et nous demandons comment faire revenir les parents à l'école, par exemple en accompagnant dans les sorties.

M. Auer a répondu qu'il y a déjà beaucoup de sollicitation en maternelle: il faut par exemple 3 accompagnants par semaine pendant 6 à 10 semaines pour l'activité tennis.

Mme Nachon a suggéré que les parents puissent venir présenter leur métier ou leur hobby à l'école; il s'avère que ça se fait déjà (il y a eu par le passé des interventions autour de la musique, des robots, de la cuisine, des guerres mondiales...). Il serait judicieux de mieux faire connaître cette possibilité pour que les parents n'hésitent pas à communiquer aux enseignants les sujets sur lesquels ils pourraient faire une intervention.

Points mairie

M. di Palma a commencé par souligner qu'à son avis l'ordre du jour est trop chargé et comprend des sujets qui ne sont pas forcément du ressort direct du conseil d'école; certains points pourraient être traités en amont ou en aval. Les parents d'élèves ont pris bonne note de cette remarque.

Sécurité

Commission de sécurité

La commission de sécurité (dont M. di Palma n'a pas le compte-rendu, contrairement à M. Lelong) a donné son aval pour la continuation de l'exploitation de l'école.

Quelques points posant problème ont toutefois été soulevés:

- Interdiction actuellement d'utiliser l'ascenseur... pour une raison administrative: la société chargée de l'entretien n'a pas transmis les documents de conformité. Ça fait plus d'un mois que ces documents sont attendus...
- De même, une attestation de ramonage de la chaudière est manquante.
- Une réserve habituelle concernant le traitement de l'air dans les salles polyvalentes: on ne devrait pas y stocker de matériel... mais il n'y a pas vraiment d'autres emplacements (et la quantité de matériel ainsi stocké est modérée)

Le rapport souligne que toutes les alarmes fonctionnent, et toutes les lumières ont enfin été remplacées.

L'inspectrice a demandé de ne plus mettre les travaux dans les points du conseil d'école; nous ferons dorénavant remonter ces points dans des discussions en marge du conseil d'école avec M. Lelong et M. di Palma.

Capteurs de CO2

Les capteurs sont tout le temps rouges...

M. Auer a indiqué que le réglage a été changé très récemment; M. Lelong confirme que les seuils de déclenchement des couleurs ont été remontés significativement.

M. di Palma précise que les données remontées par les capteurs sont vérifiées 3 fois par jour à distance par les services de la mairie; la température est ainsi censée être adaptée en temps réel.

Il précise qu'il n'y a pas de baisse des températures de chauffage prévues dans les écoles maternelles et élémentaires.

Mme Amossé précise que dans sa classe ouvrir la porte n'aide pas à baisser le niveau de CO2 car il n'y a pas de courant d'air.

Présence de rats

Une dératisation a été effectuée le 14/09 suite à un signalement de Richard (le gardien); une intervention hebdomadaire est en place depuis.

Des terriers ont été trouvés dans les parterres; des rats étaient également cachés dans des matelas.

Les techniciens ont procédé à une pose de boîte sécurisée avec appâts, et doivent revenir pour boucher tous les terriers.

Les poubelles sont bien vidées régulièrement.

Depuis le 20/10 plus de rats décelés dans la cour.

M. Lelong est à informer immédiatement si un nouveau rat est observé dans l'école: le problème est plus facile à traiter s'il est pris en charge très rapidement.

Carrefour

Les 3 hommes-traffic ne sont pas toujours présents; certains parents ont demandé qu'en l'absence de l'un des 3 une priorisation soit effectuée entre les 3 axes routiers à couvrir, leur niveau de dangerosité n'étant pas le même.

M. di Palma a répondu qu'il faut remonter quand il y a des absences: la ville a noué un partenariat avec association Entraides qui doit venir suppléer les agents prévus sur les postes. Il faut donc signaler à M. Lelong et à Mme Gilotiaux (police municipale) quand il manque un des agents.

La priorisation des carrefours est possible; il faut en discuter avec M. Lelong et Mme Gilotiaux.

Garderie

Il y a de manière générale une pénurie d'animateurs, particulièrement saillante cette année.

M. di Palma souligne que nous ne sommes pas les moins bien lotis: il y a des communes où les CML sont fermés, voire où les cantines ne sont pas accessibles tous les jours pour tous les enfants (par exemple lundi et jeudi cantine possible pour les CP et CE1, etc...)

L'âge dans le recrutement des animateurs a été baissé de 17 à 16 ans.

[Le Onze](#) organise des formations Bafa; c'est fortement subventionné. La ville s'engage à prendre des jeunes pour les stages pratiques.

Pour le soir: - En maternelle: 66 enfants pour 5 adultes en moyenne. - En élémentaire: 45 enfants pour 3 adultes en moyenne

M. di Palma rappelle qu'il n'y a pas d'obligation légale de taux d'encadrement pour la garderie; la mairie a la volonté de ne pas avoir moins de 1 adulte pour 15 enfants.

Cantine

L'«oreille» n'est pas efficace contre le bruit.

Le bruit est un problème structurel: l'espace dédié au réfectoire est très contraint, et les effectifs de l'école croissent.

M. di Palma souligne qu'il existe des solutions qui seraient probablement peu acceptées (par exemple ne pas prendre le midi les enfants dont un des deux parents ne travaille pas).

Mme Couégnas a demandé si on pourrait prévoir un point avec Mme Bourdois sur la cantine; M. di Palma nous a répondu de d'abord s'adresser à Mme Adenot.

M. Auer a indiqué que des auxiliaires de vie scolaire (AVS) s'étaient proposées pour aider à la cantine, et on leur avait refusé car elles ne pouvaient pas manger sur place.

M. di Palma en a été surpris car ça se faisait à Anatole France quand il en était directeur.

M. Lelong répond que le souci était que les AVS devraient manger côté élémentaire alors que le trou à combler est en maternelle.

M. Auer a suggéré qu'elles pourraient inverser avec quelqu'un qui est en élémentaire.

M. di Palma nous a dit qu'il se renseignerait à ce sujet.

Pesée des déchets

La pesée des déchets, qui était en expérimentation dans l'école ces dernières années, va être généralisée à toutes les écoles.

La communauté d'agglomération Vallée Sud Grand Paris continue de ne vouloir communiquer aucun chiffre lié à cette expérimentation...

M. Auer en a profité pour indiquer qu'une demande de composteur auprès de Vallée Sud Grand Paris n'a également toujours pas de réponse...

M. di Palma va demander à l'élu chargé d'appuyer cette demande.

Taux d'encadrement:

Maternelle

- En moyenne 135 enfants mangent à la cantine, pour 8 adultes (les ATSEM)

Les enseignants sont étonnés du nombre d'adultes indiqués: il n'y a que 6 ATSEM dans l'école dont une en situation de handicap qui devrait être comptée en bonus et pas dans le dénombrement du taux d'encadrement).

M. Lelong indique que quoi qu'il en soit, ce taux d'encadrement ne suffit pas pour des petits.

M. Auer renchérit en indiquant que ça fait plus de deux tables à gérer par adulte.

Mme Szafir indique que tous les midis il n'y a personne pour accompagner sa classe de grande section au réfectoire.

M. Lelong a précisé que des gens de la mairie sont venus et se sont rendus compte directement que le taux d'encadrement actuel était insuffisant.

Elementaire

- En moyenne: 205 élémentaires pour 7 adultes.

Etudes surveillées

M. di Palma a souligné que même s'il y avait eu une erreur de communication de la mairie sur le sujet il y a plusieurs années, il n'y a pas de possibilité d'étude **dirigée** - le cadre réglementaire ne le permet de toute façon pas.

Mme Couégnas a précisé que ce point est avant tout pour clarifier la situation pour les parents qui ne connaissent pas la subtilité entre études surveillées et dirigées et qui peuvent être étonnés que leur enfant rentre de l'étude sans avoir fait tous ses devoirs.

La suggestion de la FCPE est de préparer un mail à envoyer chaque année qui rappelle cette nuance; ça mérite d'être dit également lors de la réunion de rentrée mais c'est insuffisant puisque les parents sont à ce moment-là déjà submergés d'informations et que pour notamment les parents d'enfants venant d'entrer en CP ils n'ont pas encore concrètement réalisés la situation.

M. di Palma a également rappelé qu'il n'y a pas de taux d'encadrement obligatoire sauf pour les quartiers prioritaires (Noyau Doré et Anatole France pour Antony, taux de 15 élèves maximum par enseignant). La ville a choisi de fixer un seuil maximum de 27 élèves par enseignant.

EMS

Le Service des sports est conscient des difficultés d'inscription à l'EMS, et travaille sur des améliorations qui seront mises en place l'année prochaine.

L'une de ces améliorations est de faire lien entre les logiciels pour que les inscriptions puissent se faire plus simplement sans dupliquer ses infos.

M. di Palma a indiqué que le point "Manque de communication sur le fonctionnement" n'est pas assez clair. Le Service des Sports demande que nous nous adressions directement au bureau de l'EMS pour évoquer les problèmes rencontrés et ce qu'il manque; le point de contact: Thomas Rouiller.

Informatique

ENT

Equipements

Il manque des pièces pour utiliser Beneylu avec les écrans dynamiques.

Utilisation de Beneylu par les associations de parents d'élèves / groupe de parents

C'est l'objectif à terme mais n'est pas encore possible actuellement.

Beneylu n'est pas encore opérationnel pour les centres de loisirs; 5 écoles participent actuellement à une expérimentation sur le sujet.

En décembre ou en janvier une évaluation de Beneylu sera réalisée avec les directeurs d'école; il est important de faire remonter les problématiques.

Il a été convenu en conseil d'école que l'association de parents d'élèves se charge de recueillir les témoignages et de les synthétiser pour transmission à M. Lelong avant cette échéance.

La mairie n'a pas directement accès au service Beneylu actuellement.

Les enseignants soulignent que Beneylu n'est pas intuitif; ils sont notamment alertés de manière aléatoire quand message des parents.

Il existe une adresse de contact mais les enseignants déplorent le peu de répondant de la société qui propose la solution Beneylu.

Ménage

Le contrat du nouveau prestataire (non précisé) démarre début janvier 2023.

Le cahier des charges impose une obligation de résultat et pas de moyens; le nombre de personnes mobilisées est ainsi choisi par le prestataire...

M. di Palma suggère d'être vigilant dès le début du marché.

Il rappelle également que ce ne sera pas forcément des nouveaux personnels, puisqu'il existe des obligations légales de reprise des anciens personnels en cas de changement de prestataires de marchés publics.

Le conseil prend fin à 20h15.

Documents annexes fournis par M. Lelong aux participants du conseil d'école

Effectifs, structure, variation : Total de 405 élèves (-3) ; 16 classes

Maternelle : 159 élèves : 49 PS, 55 MS, 55 GS : Moyenne = 26,5
Classes : 1 PS, 1 PS/MS, 1 MS, 1 MS/GS et 2 GS

Elémentaire : 246 élèves : 45 CP, 62 CE1, 50 CE2, 51 CM1, 38 CM2 : Moyenne = 24,6
Classes : CPa, CPb, CE1a, CE1b, CE2a, CE2b, CM1a, CM1b, CE1/CM2 et CM2.

A.P.C.(Aide Pédagogique Complémentaire): 36h par an :

Elle se déroulera tous les jours de la semaine, 1 heure maximum par enfant par semaine, le matin, le midi (2X30 min) ou le soir et toujours avec l'autorisation des parents.

OCCE 2022/2023

13994 € sur le compte en fin d'exercice ; Excédent de 6097 € par rapport à l'année précédente.
Pas de changement de mandataires, Madame Szafir et Mme Lamartinière continueront de gérer les comptes de la coopérative cette année.
80% des dons sont reversés aux classes. Achats en cours : matériel pédagogique, 1 sortie au cirque en maternelle et 1 en élémentaire, dictionnaires (CM1 + CM2), participation aux projets (de classe, JAP, ...) à hauteur de 150 € par classe, Achat de gros matériel EPS (tapis maternelle, matériel cirque élémentaire).

Projets 2022/2023:

Pour l'école : Les 3 grands axes du Projet d'Ecole sont :

Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages, Des collectifs apprenants et engagés, Apprendre, s'épanouir et se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation. Ce projet d'école a été validé en juin 2022 par l'inspectrice de la circonscription d'Antony.

Le thème de l'année est : «Le Cirque ».

En Maternelle : la Maternelle sur scène avec une circassienne : ateliers de cirque et préparation d'un spectacle cirque. Une journée au cirque pour toutes les classes.

Inscription à différents ateliers/animations : Ecole et Cinéma, médiathèque, escrime, tennis, volley-ball, musée de Sceaux, atelier nature, lire et faire lire, rallye maths, Maison des arts, ...

Interventions Police : GS, CP, CE1 : Buggy Brousse ; CE2 : permis piéton ; CM1 : violences scolaires ; CM2 : permis internet.

Classes de découverte: aucune demande n'a été formulée par les enseignants cette année.

Sorties prévues ou effectuées : 28/11/22 : cl5 + cl6 + cl3 + cl4 : cinéma ; 18/11/22 : cl1 + cl2 : Exploradôme + MacVal ; 13/12/22 : CPa + CPb : ferme de Gally.

Spectacles maternelle : 4 spectacles : « Luce et la puce » le 15/11/22 ; « Savant fou » le 15/02/23 ; « l'Odyssée du Rock and Roll » le 24/03/23 et « chanteur Rémy » le 16/05/23.

Ecole et Cinéma : en élémentaire pour toutes les classes : 3films sur l'année. En maternelle pour les cl1 et 2 (GS).

Projet écriture entre les GS et CP avec édition d'un livre ; projet lecture entre les PS et les CM2 ; rencontre cross en CP, CE1, CE2 avec l'école La Fontaine ; ...

Visites médicales :

Petites Sections seront vues par les orthoptistes de l'association « Cadet » pour un dépistage visuel.

Bilan de santé Ecole Maternelle en Moyennes Sections par la PMI ; présence des parents non nécessaire.

CE2 (dépistage), GS et CP à la demande pour les Troubles Spécifiques des Apprentissages avec le médecin scolaire.

DATES :

Conseil des enfants (élémentaire): les élections ont eu lieu du 03 au 07/10/2022.

Les conseils auront lieu de 12h40 à 13h35. Premier Conseil le 15/11/2022.

Remise des livrets trimestriels (CE1, CE2, CM1 et CM2) : du 5 au 10/12/22, du 11/04 au 15/04/23 et du 26 au 30/06/23. Les CE1 rendront le 1^{er} livret du 14 au 18/11/22 avec les évaluations nationales.

Remise des livrets semestriels pour les CP : dans le cartable le 27/01/23 et du 26 au 30/06/23. Remise évaluations nationales N°2 du 13 au 17/03/23.

En Maternelle : remise des cahiers de suivi des apprentissages (CSA) du 06 au 11/02/23 et du 19 au 24/06/23.

Réunion nouveaux parents maternelle : le Samedi 01/07/23 à 9h et à 10h.

Conseil d'Ecole : les mardi 08/11/2022, lundi 13/02/2023 et mardi 06/06/2023 de 18h00 à 20h00.

Fête de l'école : le vendredi 09 juin 2023 (kermesse des parents). Date à confirmer.

LISTE DES ENSEIGNANTS

M. LELONG Eric, Directeur du groupe scolaire

MATERNELLE :

Mme ESTIME Yousseline, classe 3, MS

Mme MOREAU Muriel, Classe 4, MS (L+M+V) et M. ROSUEL Jonathan (T1) (J)

Mme DOSSMANN Estelle, Classe 5, PS/MS

Mme SZAFIR Sophie, Classe 2, GSB

M. AUER David, Classe 1, GSA

Mme CHUZEL Elisabeth, Classe 6, PS (L+M+J) et Mme JACQUOT Myriam (V)

ELEMENTAIRE :

Mme MALPIECE Sandrine, CE1A

Mme KERGUELEN Leïla, CM2 (L+J) et M. BRIANT James (M+V)

Mme AMOSSE Cécile, CE1/ CM2

Mme ROHR Séverine, CE2A

Mme RIANI Julie, CE2B

Mme LE GOUGE Saliha, CPA

Mme LAMARTINIERE Marie-Anne, CPB

Mme BESSEREAU Violaine, CM1B

Mme CORMIER Micheline, CE1B

Mme MAGNE Elisa, CM1A

RASED :

Mme QUESNEY Catherine (psychologue scolaire)

AUTRES

Mme MONCHOVET Anne TRS
Mme MAHE Aurore TRS
M. ROBERT Geoffrey Brig Rempl

Intervenants Ecole André PASQUIER

Année scolaire 2022/2023

ATSEM

Maternelle :

Mme TRAORE Hashita, classe 2
Mme BRETEAU Sylvie, classe 4
Mme COURTEMANCHE Karine, classe 6
Mme DOLLIN Danièle, classe 3
Mme BEN ABBOU Sana, classe 5
Mme GOUNY Sandrine, classe 1

Elémentaire :

Mme ETRE Sophie : Bureau

GARDERIE

Maternelle matin : M. COUSTOU Maxime.

Soir : M. PARATGE Julien (Réfèrent), M. QUESNEL Johnny, M. COUSTOU Maxime (jusqu'à 17h30), Melle NANGUY Aby, Mme SYLLA Aïssata, M. DIOP Boubacar, Mme ABDULLAH Ferishta, + ?.

Elémentaire matin : Mme ETRE Sophie.

Soir : M. COUSTOU Maxime (réfèrent), M. JOLUZOT Frédéric, M. CAUACA Kilian, ANLI AHAMED Moud'dathirou .

CANTINE

Maternelle : M. PARATGE Julien (Réfèrent), Melle SYLLA Aïssata, Mme BEN ABBOU Sana, Mme COURTEMANCHE Karine, Mme BRETEAU Sylvie, Mme DOLLIN Danièle, Mme TRAORE Hashita, Mme GOUNY Sandrine, M. QUESNEL Johnny, + ?.

Elémentaire : Mme ETRE Sophie, Mme BRUYELLE Ingrid, M. LELEU Nicolas, M. COUSTOU Maxime(Réfèrent), Mme BEN CHEIKH Faiza , M. JALUZOT Frédéric, Melle NANGUY Aby(J+V) , Mme BOUYER Tia, Mme FABIUS Delphine, M. SREY Richard, M. CAUACA Kilian, + ?.

GARDIEN

M. LAGUER Richard

ASSISTANT DE VIE SCOLAIRE

Mmes DINAR Stéphanie, BEAUSSIER BENOIT Célia et LA Caroline.

E.P.S.

M. Nicolas LELEU

CABINET MEDICAL

Mmes HORST (médecin scolaire), RAMPARISON (infirmière),
HELLEQUIN (auxiliaire PMI)

LIRE ET FAIRE LIRE

Mesdames ARTAUD, LEFEBVRE, AGOSTINI, MUNIER, MOUTOT et Monsieur FOURRAGE
pendant et hors temps scolaire.